

be encouraged to open new or improve their existing facilities in preparation for 1970. Unfortunately, CPR were not prepared to do this because of the costs involved.

A resolution was passed at our Annual Meeting requesting the Federal Government to enter into negotiations with CPR to underwrite this extra trip during the tourist season. The resolution was passed to The Minister of Transport in November, 1968. The Minister's office rejected our recommendation on the grounds that the ferry was operated by CPR; therefore, any decision to extend the present service would be the sole responsibility of the operator based on conditions known to them.

It is our recommendation that your committee consider this resolution and our recommendation to that resolution, with view of helping the development of the area immediately and not wait until after the new ferry is in operation.

#### *Commercial Air Service*

In 1962 a brief was prepared and presented by the AVABT to the Department of Transport and the Air Transport Board, requesting Air Canada to make scheduled stops at (then) RCAF Station Greenwood. This request was unsuccessful because (TCA) Air Canada did not think it profitable. The heavy concentration of population in the central counties of Kings and Annapolis and Lunenburg County on the South Shore are forced to travel over 100 miles to either Halifax or Yarmouth airports. This situation has deteriorated as the businessmen and the public as a whole became more and more air conscious.

The AVABT therefore undertook once again to seek commercial air from a central location in the Annapolis Valley. A survey was conducted by the AVABT asking for the opinions of municipal governments, businessmen, farmers and fishermen, both in our area and on the South Shore. The result of this survey is unanimous support of the project. Our survey indicates that air cargo and a feeder passenger service could be operated profitably from the Valley.

Our hope is to obtain permission to use CFB Greenwood as the airfield. We are aware that access to Greenwood will have to be separate from the DND installations and that

demande que les exploitants commerciaux des centres touristiques seraient encouragés à en ouvrir de nouveaux ou à améliorer les services actuels pour 1970. Malheureusement, le Canadien Pacifique n'était pas prêt à se lancer dans un tel projet à cause des dépenses qu'il comporte.

Lors de notre réunion annuelle, l'assemblée a adopté une résolution selon laquelle on demandait au gouvernement fédéral de commencer les négociations avec le Canadien Pacifique pour appuyer financièrement ce voyage additionnel durant la saison touristique. La résolution a été transmise au ministre des Transports en novembre 1968. Notre recommandation a été rejetée par le cabinet du ministre qui a invoqué que le Canadien Pacifique était l'organisme de qui relevait l'exploitation du traversier et que toute décision relative à l'amélioration de ce service relevait exclusivement de l'exploitant, compte tenu des conditions énoncées.

Nous recommandons que votre Comité étudie cette résolution et notre recommandation connexe, en vue d'aider immédiatement au développement de la région sans attendre la mise en service du nouveau traversier.

#### *Service aérien commercial*

En 1962, l'AVABT avait préparé et présenté un mémoire au ministre des Transports et à la Commission du transport aérien. Il y était demandé qu'Air Canada prévoit des arrêts à la station de l'ARC à Greenwood. On n'a pas fait droit à cette demande, parce qu'Air Canada n'estimait pas la chose rentable. En ce qui a trait aux grandes agglomérations des comtés centraux de King et d'Annapolis, ainsi que du comté de Lunenburg sur la rive sud, les gens sont obligés de voyager plus de 100 milles pour se rendre aux aéroports d'Halifax ou de Yarmouth. Cette situation s'est détériorée au fur et à mesure que les hommes d'affaires et le public en général se sont faits aux déplacements par la voie des airs.

L'AVABT s'est donc lancé de nouveau dans la lutte en vue d'obtenir un service commercial aérien à partir d'un point central de la Vallée d'Annapolis. On a procédé à une étude de la chose et on a demandé les opinions des gouvernements municipaux, des hommes d'affaires, des cultivateurs et des pêcheurs de notre région et de ceux de la rive sud. Les gens ont accordé un appui total au projet. L'étude que nous avons conduite indique que le transport aérien des marchandises et des passagers à partir de la Vallée serait rentable.

Nous espérons obtenir la permission d'utiliser la base de Greenwood comme terrain d'aviation. Nous n'ignorons pas que l'accès à Greenwood devra être distinct des installa-